



DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation :

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



Vous allez commencer la formation par la compétence 1 pour atteindre la compétence 4. Les compétences 1 et 2 représentent les 2/3 de votre formation de conduite et les compétences 3 et 4 n'en représentent qu'1/3. Il est donc normal que vous passiez du temps sur les compétences 1 et 2. Leur acquisition est un élément important pour votre examen de conduite. En effet la compétence 1 concerne la mécanique du véhicule et votre autonomie dans son utilisation. La compétence 2 vise votre autonomie dans votre environnement routier tant au niveau des diverses intersections que des manœuvres. En cas de progression plus lente que prévue, un bilan sera fait à 12 heures de conduite. Une fois les deux premières compétences acquises vous verrez les compétences 3 et 4 qui consistent à avoir une conduite autonome, sûre et économique dans diverses situations.

Une fois que votre formateur juge que vous avez acquis les 4 compétences, il pourra vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Epreuve du permis de conduire :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire évalue le bilan de vos compétences. Il s'agit donc de faire des bonnes choses afin de gagner un maximum de points.

L'examen est noté sur 31 points, il en faut 20 pour être reçu à l'épreuve. Cependant, vous pouvez avoir le nombre de points nécessaire et échouer si vous commettez une faute éliminatoire. Par exemple, les erreurs qui nécessitent une intervention de l'inspecteur sur les commandes du véhicule sont éliminatoires.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)	
	Date : _____ Lieu : _____ Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque
	4	3	2	1	
Connaître et maîtriser son véhicule					Analyse des situations Adaptation aux situations Conduite autonome
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord					
Effectuer des vérifications du véhicule					
Connaître et utiliser les commandes					
Appréhender la route					
Prendre l'information					
Adapter son allure aux circonstances					
Appliquer la réglementation					
Partager la route avec les autres usagers					
Communiquer avec les autres usagers					
Partager la chaussée					
Maintenir les espaces de sécurité					
Sous-totaux					
Conduite économique et respectueux de l'environnement					
Coût totale					
Total général					

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
 Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
 (2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical